



The Green Key

CRITERES 2010 A L'ATTENTION DES CHAMBRES D'HÔTES ET GÎTES

Gestion environnementale générale

1	Impératif		Votre hébergement est-il conforme aux législations environnementales nationales et régionales ? (permis d'environnement, d'urbanisme, hygiène,)
2	Impératif		Y a-t-il une personne responsable de la gestion environnementale au sein de votre hébergement ? <i>Cette personne peut être le propriétaire de l'hébergement. Dans ce cas, elle est la personne référente sur les sujets environnementaux.</i>
3	Impératif		L'hébergement a-t-il une politique environnementale formulée par écrit (déclaration environnementale) et affichée de telle sorte à ce qu'elle soit clairement visible pour les clients et les salariés.
4	Impératif		L'hébergement s'est-il fixé des objectifs environnementaux et dispose-t-il d'un plan d'action en 3 ans pour les atteindre ?
5	Impératif		Le propriétaire de l'hébergement s'engage-t-il à assurer un contrôle annuel du respect des critères Clé Verte ?
6	Optionnel	2 points	Tous les lieux et bâtiments de la propriété satisfont-ils de manière égale les critères Clé Verte (y compris les espaces privés) ?
7	Optionnel	1 point	Avez-vous établi une collaboration avec vos fournisseurs ou les acteurs locaux sur les questions environnementales ?
8	Impératif		L'hôtel se situe-t-il en dehors de tout site pollué ou présentant un risque majeur pour la santé et la sécurité des clients ?

Implication des employés

9	Impératif	s.o. si un seul employé	Réunissez-vous votre personnel au moins une fois par an pour l'informer des initiatives prises en matière d'environnement par l'hébergement ?
10	Impératif	s.o. si un seul employé	Le responsable environnement organise-t-il avec la Direction des réunions sur les orientations environnementales de l'hébergement ?
11	Impératif		Le propriétaire de l'hébergement (<i>si personne référente sur les sujets environnementaux</i>) ou le responsable environnement est-il été formé sur les enjeux environnementaux ?
12	Impératif		La/les personne(s) travaillant dans l'hébergement ont-elles connaissance des aspects concrets spécifiques à leurs tâches qui relèvent de la politique environnementale de l'hébergement ?

Informations environnementales aux clients

13	Impératif		Si vous êtes lauréat, affichez-vous clairement que la Clé Verte vous a été attribuée ?
14	Impératif		Si vous êtes lauréat, les clients auront-ils facilement accès aux informations concernant la Clé Verte (critères, contact, ...) ?
15	Impératif		Le propriétaire de l'hébergement est-il capable d'informer les clients sur les engagements de l'hébergement en matière d'environnement ?
16	Impératif		Disposez-vous d'une documentation régulièrement mise à jour et consultable par les clients rassemblant tous les éléments concernant la politique environnementale de l'hébergement ?
17	Impératif		L'hébergement dispose-t-il d'une signalétique encourageant les économies d'eau et d'énergie ? (<i>éteindre la télévision, les lumières, le chauffage, l'eau, ...</i>)

Gestion de l'eau

18	Optionnel	1 point	Avez-vous mis en place des compteurs d'eau séparés pour chaque secteur fortement consommateur (buanderie, piscine, cuisine, arrosage) ?
19	Impératif		Procédez-vous à un relevé de vos compteurs d'eau au moins une fois par mois pendant la période d'ouverture ?
20	Optionnel	2 points	Afin d'économiser l'eau de distribution, avez-vous déjà étudié d'autres possibilités d'approvisionnement en eau ? (<i>eau de pluie pour arroser les espaces verts, alimenter les toilettes et les machines à laver, nettoyer les espaces extérieurs</i>)
21	Impératif		Lors du remplacement des toilettes, vous engagez-vous à ce que le volume des futures chasses d'eau soit inférieur à 6 litres/chasse d'eau ?
22	Impératif		Le débit des douches est-il inférieur à 7 litres par minute ?
23	Impératif		Le débit des robinets/lavabos est-il inférieur à 6 litres par minute ?
24	Impératif	s.o. si aucun urinoir	La consommation d'eau de chasse dans les urinoirs est-elle réduite au strict nécessaire ?
25	Impératif		Pouvez-vous certifier qu'il n'y a dans l'hébergement aucune fuite au niveau des robinets et des toilettes ? (<i>ou : avez-vous un dispositif qui permet de remédier aux fuites en moins de 24 h ?</i>)
26	Impératif		Votre hébergement est-il connecté à un système d'assainissement (collectif ou autonome) en conformité avec la législation ?
27	Optionnel	2 points	Les eaux usées sont-elles réutilisées après traitement ?
28	Impératif		Avez-vous pris des dispositions en faveur d'économies d'eau et d'énergie dans les services qui en utilisent beaucoup (sauna, hammam, piscine, spa, solarium, ...) ?
29	Impératif		Y a-t-il une corbeille dans chaque salle de bain ?
30	Impératif		Lors du remplacement des lave-vaisselles, vous engagez-vous à ce qu'ils consomment moins de 3,5 litres d'eau par panier ?
31	Impératif		Les instructions relatives à l'utilisation des programmes de lavage les plus économes en eau et électricité sont-elles affichées près des machines à laver ?
32	Impératif		Les produits chimiques dangereux sont-ils stockés dans des conditions ne permettant aucun dommage pour l'environnement ?

Ménage et nettoyage

33	Impératif		Utilisez-vous au moins 50 % de produits d'entretien des sanitaires porteurs d'un label ou d'une certification écologiques ?
34	Impératif	s.o. gîtes	Les clients ont-ils la possibilité de faire nettoyer leurs draps et serviettes uniquement sur demande ?
35	Impératif		La personne en charge du ménage et du nettoyage est-elle formée à utiliser les produits d'entretiens et les produits chimiques le moins souvent possible ?
36	Impératif		La personne en charge du ménage et du nettoyage est-elle formée à ne pas dépasser le dosage recommandé de détergent et de produits d'entretien indiqué sur l'emballage ?
37	Impératif		Les détergents et produits d'entretien sont-ils exempts des substances citées ci-dessus : EDTA, NAS, phosphonates, azurants optiques ?
38	Impératif		Le papier toilette et les serviettes en papier (le cas échéant) sont-ils fabriqués en matière non-chlorée et/ou portent-ils un label écologique ?

Gestion des déchets

39	Impératif		Avez-vous mis en place un tri sélectif des déchets respectant les règles en vigueur dans la commune ?
40	Impératif		Si aucune collecte des déchets n'est organisée à proximité de l'hébergement, assurez-vous le transport vers le site le plus approprié pour les traiter ?
41	Impératif		La/les personne(s) responsable(s) du tri et/ou du stockage des déchets, a/ont-elle(s) connaissance des informations les plus pratiques et des facilités techniques pour assurer le tri des déchets ? (<i>conteneurs, pièce réservée aux déchets...</i>)
42	Optionnel	1 point	Les clients ont-ils la possibilité de trier les déchets à l'intérieur de leur location ?
43	Impératif		En complément du tri sélectif, avez-vous organisé avec vos fournisseurs la collecte ou récupération des emballages au niveau de vos lieux d'approvisionnement (cartouches d'imprimantes, filtres, récupération des huiles de friture, etc.) ?

44	Impératif		Si vous utilisez de la vaisselle jetable, est-elle exclusivement faite de carton ou d'amidon et uniquement utilisée autour de la piscine, dans la discothèque ou dans le cadre de paniers repas ?
45	Optionnel	1 point	Veillez-vous à ce que les articles de toilette comme le shampoing, le savon, les gels de douche, etc. ne soient pas emballés individuellement ou soient conditionnés sous emballage recyclable ?
46	Optionnel	1 point s.o. gîtes	Veillez-vous à ce que la crème, le beurre, la confiture ne soient pas emballés individuellement ou soient conditionnés sous emballage recyclable ?

Gestion de l'énergie

47	Optionnel	1 point	Avez-vous mis en place un système (compteurs électriques séparés ou Wattmètres) permettant de mesurer la consommation des postes ou appareils à haute consommation électrique tels que la cuisine, le chauffe-eau, la climatisation, la ventilation, etc. ?
48	Impératif		Procédez-vous à un relevé de vos compteurs d'électricité au moins une fois par mois ?
49	Optionnel	2 points	Le bâtiment est-il isolé au-delà de la réglementation régionale (K 45) de sorte à assurer une réduction significative de la consommation d'énergie
50	Impératif		La consommation énergétique des chambres ou meublés non utilisés est-elle réduite au maximum ?
51	Impératif		Les réfrigérateurs dans les chambres ou meublés non loués sont-ils éteints ? (<i>lorsque les chambres ou gîtes ne sont pas occupés pendant au moins 3 jours consécutifs</i>)
52	Impératif		Les télévisions dans les chambres ou meublés sont-elles éteintes entre deux locations ? (<i>et non sur le mode « veille »</i>)
53			L'hébergement est-il équipé d'un système centralisé de gestion de l'électricité dans lequel les clients doivent allumer l'électricité dans leur chambre en entrant ?
54	Optionnel	2 points	Avez-vous réalisé un audit externe sur l'énergie dans votre hébergement ?
55	Impératif		Les pièces chauffées disposent-elles toutes de vannes thermostatiques ?
56	Impératif		Toutes les fenêtres sont-elles en double ou triple vitrage ?
57	Optionnel	1 point	Votre système de chauffage est-il autre qu'électrique ?
58	Optionnel	2 points	L'hébergement est-il équipé d'un système de ventilation double flux ?
59	Optionnel	2 points s.o. si pas d'air co.	L'hébergement renonce-t-il à l'utilisation d'air conditionné ou le système d'air conditionné s'éteint-il automatiquement quand les fenêtres sont ouvertes ?
60	Optionnel	2 points	Existe-t-il des systèmes de récupération de chaleur dans votre hébergement? (<i>Au niveau notamment des unités de chauffage, ventilation ou refroidissement de l'hébergement</i>)
61	Impératif		Tous les échangeurs thermiques des appareils générant du chaud ou du froid sont-ils régulièrement nettoyés ? (<i>radiateurs, réfrigérateurs...</i>)
62	Impératif		Les filtres à graisse dans les hottes d'évacuation sont-ils régulièrement nettoyés ?
63	Impératif		Les joints d'étanchéité des appareils qui conservent ou produisent du chaud ou du froid sont-ils performants ? (<i>réfrigérateurs, chambres froides, postes de réchauffage, fours</i>)
64	Impératif		Lors du remplacement des pompes et appareils de refroidissement, vous engagez-vous à ce qu'ils soient exempts de réfrigérants CFC ?
65			L'appel des ascenseurs est-il optimisé ? (<i>un seul ascenseur par appel</i>)
66	Impératif		Lors du remplacement des mini-bars, vous engagez-vous à ce qu'ils consomment moins de 1 kWh par jour ?
67	Optionnel	2 points	Utilisez-vous de l'énergie renouvelable pour la production de chaleur ou d'eau chaude ?
68	Optionnel	2 points	Produisez-vous de l'électricité à base d'énergie renouvelable ?
69	Optionnel	2 points	Avez-vous un contrat avec un fournisseur d'énergie 100% renouvelable ?
70	Impératif		75 % au moins des ampoules de l'hébergement sont-elles économes en énergie ?
71	Impératif		L'éclairage extérieur est-il connecté à des détecteurs de mouvement ou détecteurs crépusculaires ?
72	Impératif		Les ordinateurs et appareils de bureau nouvellement acquis sont-ils munis d'un dispositif d'économie d'énergie (veille, extinction de l'écran, etc.) ?

Alimentation

73	Impératif	s.o. gîtes	Les stocks de nourriture et boisson comptent-ils au moins 25 % (en valeur monétaire) de produits locaux, ou de produits issus de l'agriculture biologique ou du commerce équitable ?
74	Impératif	s.o. gîtes	Vous engagez-vous à ce que la part de ces produits augmente chaque année ?

Activités Nature

75	Impératif		Proposez-vous à vos clients de la documentation et des informations sur les espaces naturels à proximité de l'hébergement ? (<i>réserves naturelles et parcs naturels, paysages remarquables, mesures de conservation de la nature</i>)
76	Optionnel	1 point	Contribuez-vous au développement des activités environnement-nature dans votre région (partenariats avec des associations, ...) ?
77	Optionnel	2 points	L'hébergement propose-t-il des activités à destination des clients sur le thème du développement durable, de la nature, de l'environnement ?
78	Impératif		Mettez-vous à la disposition des clients de l'hébergement le plan et les horaires des transports en commun de la région ?
79	Optionnel	2 points	Proposez-vous à vos clients un service de navette pour leur permettre d'arriver à proximitier de l'hébergement en transport en commun (train, bus, tram)
80	Optionnel	2 points	Mettez-vous des bicyclettes à disposition de vos clients ?
81	Impératif		Informez-vous les clients sur les points de location de bicyclettes situés à proximité de votre hébergement ?
82	Optionnel	2 points	Existe-t-il un questionnaire de satisfaction sur les actions environnementales de l'hébergement ?

Administration-Bureau

83	Impératif	s.o. gîtes	Tous les espaces utilisés dans le cadre des services offerts bénéficient-ils de la même démarche environnementale que le reste de l'hébergement (buanderie, cuisine, ...) ?
84			Le personnel des activités ou services concédés (salon de coiffure, spa, restaurants, boutiques) est-il informé de la démarche environnementale de l'hébergement ?
85	Impératif		Utilisez-vous du papier blanchi sans chlore et favorisez-vous l'utilisation du recto-verso ?
86	Optionnel	1 point	Avez-vous favorisé la correspondance électronique plutôt que l'envoi de brochures ?
87	Impératif		Les produits d'édition et la papeterie relèvent-ils d'une démarche écologique (label écologique ou fabriqués par une entreprise ayant une démarche environnementale) ?
88	Optionnel	1 point	Lors du remplacement des biens durables (serviettes, draps, alèses), vous engagez-vous à ce qu'ils portent un label écologique ou qu'ils soient distribués par une société ayant une démarche environnementale ?
89	Impératif		L'hébergement promotionne-t-il des moyens de circulation douce et de transports en commun auprès de la/des personne(s) qui y travaille(nt) et auprès des clients ?

Environnement intérieur

90	Impératif		Des chambres non-fumeurs sont-elles proposées aux clients ?
91			Y a-t-il une politique du tabagisme pour le personnel ? (<i>définition d'horaires et de lieux pour fumer</i>)
92	Impératif		Le propriétaire ou responsable de l'hébergement respecte-t-il la loi concernant les éléments polluants (<i>amiante, peinture au plomb</i>) et veille-t-elle à ne pas utiliser de produits polluants (<i>insecticides, désodorisants chimiques</i>) ?
93	Optionnel	1 point	En cas de travaux de rénovation, l'environnement intérieur sera-t-il pris en compte dans les aménagements ? <i>Le choix se portera-t-il sur des peintures et produits écologiques ?</i>
94	Impératif		Les nuisances sonores sont-elles réduites à l'intérieur de l'hébergement de façon à ne pas dépasser 30 à 40 Db la nuit (<i>isolations, consignes par rapport aux comportements éventuellement irrespectueux des clients et des habitants, ...</i>) ?

Espaces verts

95	Impératif		Lors de nouveaux aménagements de espaces extérieurs, planterez-vous des fleurs, arbustes et arbres indigènes ?
96	Impératif		Les pesticides et engrais chimiques sont-ils utilisés au maximum une fois dans l'année et uniquement en cas d'absence de techniques alternatives ?
97	Impératif		Lors du remplacement des engins d'entretien (<i>tondeuse, taille-haie...</i>), vous engagez-vous à les sélectionner en fonction de critères écologiques (<i>faible consommation d'énergie, présence d'un label</i>) ?
98	Optionnel	1 point	Récupérez-vous l'eau de pluie pour l'arrosage des fleurs et des jardins ou pour un autre usage (<i>nettoyages extérieurs, WC</i>) ?
99	Impératif		Arrosez-vous les fleurs et jardins entre 18h et 7h ?



- 100 Optionnel** 1 point Les déchets du jardin sont-ils compostés ?
- 101 Optionnem** 2 points Prenez-vous des dispositions en faveur de la biodiversité (*création d'une marre, maintien de zones non fauchées, prairies fleuries, toitures végétales, nichoirs, tas de bois pour les hérissons, ...*) ?

Catégories de critères :

Impératif doit être satisfait

Optionnel doit être satisfait à concurrence de 15 points au minimum (sur un total de 45 points)

Critères sans objet :

Surlignés en gris critères sans objet pour les gîtes et chambres d'hôtes

s.o. gîtes critères sans objet pour les gîtes